L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An	$3 00
Six Mois	1 50
Quatre Mois	1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats Unis et de l'étranger ;

Un Bulletin Maritime ;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans ;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans.

Un Bulletin Financier ;

Un Bulletin Commercial ;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins fer

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

223 - CHARTRES - 322

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Renfermant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,

328 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur améliorée du Quatrième District,

Portant les Nos municipaux 2926, 2928 et 2932 rue Chippewa, entre les rues Sixième et Septième.

Elias L. Jones vs Charles Bothner et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 74,712.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville le JEUDI, 29 décembre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Premièrement—Deux lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent portant le No municipal 2926 rue Chippewa avec tous les droits, voies, privilèges servitudes et avantages y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, située dans le Quatrième District de cette ville désignés par les Nos six et sept de l'îlet No 21, borné par les rues Chippewa, Sixième, Septième et St Thomas et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Chippewa sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Deuxièmement—Un lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le même district et îlet que la propriété ci-dessus et contigu aux lots ci-devant désignés par le No 8 sur un plan fait par L. Bringier, voyer général, le 6 mars 1835, mesurant trente cinq pieds de face à la rue Chippewa sur cent vingt pieds de profondeur et façade à la rue Septième, formant l'encoignure des rues Chippewa et Septième.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans

Jos Lautenschlager, avocat pour le plaignant.

26 nov—26 28—déc 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Troisième District.

Portant le No municipal 1465 rue Robertson.

Entre Columbus et Kerlerec.

Mme Marie Navailles vs Gustave Gazave.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 74,494.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 1er décembre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville de la Nouvelle Orléans dans l'îlet No 650 borné par les rues Robertson, Claiborne, Columbus et Kerlerec, désigné par le No cinq, sur un plan de A. Castaing daté le 10 août 1849, déposé en l'étude de C. C. Labrujere ancien notaire et mesurant trente et un pieds et six lignes de face à la rue Robertson sur cent cinq pieds neuf pouces et deux lignes de profondeur entre lignes parallèles, plus et moins lequel lot de terre est composé 1er—tout du lot 85. 2ème—tout d'une partie du lot 84 et 3ème—tout d'une partie du lot 13 saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY
Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans

Charles A. Butler avocat pour le plaignant.

24 oct—28—nov 4 11 18 25—déc 1

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'un beau et substantiel Hôtel Meublé Etc.

Woodward Wight & Co., Limited vs John T Smith.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 73,951—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux désignés ci-après le LUNDI 5 décembre 1904, à 10 30 heures A. M., la propriété ci-après décrite à savoir:

A nos arrêts, rue Ste Anne, entre les rues Royale et Chartres.

Un beau lot de terre d'environ 25 de longueur 6 de largeur 2 2 de profondeur et ses appartenances etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Renne Grant & Grant avocats pour les plaignants

23 nov—23 29—déc 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Vente par le Shérif Civil pour Effectuer un partage de propriété de valeur améliorée du Quatrième District.

Portant les Nos municipaux 1629 et 1633 rue St André entre les rues St Charles et Carondelet.

Dans l'affaire de Mary Connolly et Mary L. Bentley vs Cecilia A. Hughes.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans— No 74,229— En vertu d'un jugement rendu le 3 novembre 1904 et signé le 10 novembre 1904 décrétant la vente de la propriété ci-dessous décrite afin d'effectuer un partage, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 décembre 1904 à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies et privilèges y appartenant ou en dépendant situé dans le troisième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Carondelet (autrefois Apollon) St Charles Ste Marie et St André, et désigné comme le lot No quarante trois sur un plan fait par C. A. Hedin architecte, déposé pour référence en l'étude de T. O. Stark, anciens notaire en cette ville comme plan No 79, lequel dit lot mesure trente pieds et cinq lignes de face à la rue St André sur une profondeur de quatre vingt quinze pieds trois pouces sur la ligne séparant du lot No quarante deux et quatre vingt trois pieds onze pouces et six lignes sur la ligne séparant du lot No quarante six et trente pieds cinq lignes de largeur sur la ligne du fond.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Andrew Hero, Jr. avocat pour les plaignantes.

11 nov—11 12 18 25—déc 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Quatrième District.

Portant le No Municipal 2360 rue Rousseau entre les rues Première et Soraparu.

Succession de Mme Charles Kirsch.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans— No 41,064— En vertu d'un writ de saisie et vente contre Charles Kirsch et succession de Walter L. Kirsch et Mme Cecilia Cosgrove à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 1er décembre 1904 à midi de la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, avec constructions et améliorations qui s'y trouvent situés dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Rousseau, Levée, Première et Soraparu, désignés comme lots Nos 1 et 2 et contigus l'un à l'autre et mesurant chacun trente pieds sept pouces de face à la rue Rousseau sur cent vingt cinq pieds cinq pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles, d'après le plan fait par L. H. Pilié voyer, le 5 novembre 1872.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans

Geo. Montgomery, avocat des plaignants en exécution.

28 oct—28—nov 4 11 18 25—déc 1

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Jesse H. Massie

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 74,830 — Division A — Attendu que Mme Mary E. Davidson veuve de Jesse H. Massie a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jesse H. Massie décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — Bernard Brenan, avocat.

29 nov—23—déc 2 9

Succession de Jacob Scheen.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74,810—Division E —Attendu que John T. Scheen a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jacob Scheen, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.

Diakelspiel & Hart avocat

27 nov—27—déc 1 6

Succession de Marshall J. Smith

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 73,852—Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le premier et compte final présenté par Julian D. Payne, George Mather et Howes T. Gurley, exécuteurs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.

E. D. Saunders avocat.

27 nov—27—déc 1 6

Succession de Mme Magdalena Geis.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74,760, Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Gustave Andreasen, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.

G. G. Kronenberger, avocat.

26 nov—26 30—déc 5

Succession de Albert (App) Elmore

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 74,794—Division A—Attendu que Eloise Byrd a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice-testamentaire datives dans la succession de feu Albert (App) Elmore, décédé testat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. — Abraham Goldberg, avocat 25 nov—25 29—déc 4

Succession de Adrien Armand

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 74,174 — Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Adrien Armand, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Bernard Titche, avocat.

24 nov—24 28—déc 2

Succession de Jacob J. Binkel.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 74,789 — Division C—Attendu que Apollonia Bagel veuve de Jacob J. Binkel, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jacob J. Binkel, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Zengel, Thomas & Suthon avocats.

24 nov—24 28—déc 3

Succession de Jemima Henry.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 73,454 —Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par F. B. Weis, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. 20 nov—20 24 29

Succession de Christian Bauer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74,772—Division A —Attendu que Joséphine Lindermann, veuve de Christian Bauer, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Christian Bauer, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — Zengel, Thomas & Suthon, avocats

23 nov—23 27—déc 2

AVIS AUX CREANCIERS.

Sur Liquidation de la J. S. Raymond Grocery Co. Ltd

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 74,068—Division B. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par John E. Bouden Jr. et Alcee O'Pry, receveurs et commissaires liquidateurs dans cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Saunders et Gurley avocats 26 nov—26 30—déc 5

Dans l'affaire de la Louisiana Agricultural and Manufacturing Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 71,634, Division A. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Leonidas F. Viret, receveur dans cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — W. K. Benedict avocat.

22 nov—22 26—déc 1

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive *special notice*, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN.

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE

PAR JAS. A. BRENNAN — Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 29 novembre 1904 à midi, au No 311 rue Baronne, dans l'affaire de la succession de Joseph Nacoison et femme, No 74,611, ordre signé par le juge de la Division E daté le 15 novembre 1904. Un lot de terre No 2 dans le Troisième District, dans l'îlet de l'avenue de Londres, les rues Libérale, Force et Nouvelle Orléans 29 1" de face à l'avenue de Londres sur 109 8" 6" de profondeur. Conditions—Comptant. L'acte de vente pardevant Fred Zengel notaire, aux frais de l'acquéreur. 20 0/0 de dépôt au moment de la vente.

JAS. A. BRENNAN, Encanteur

19 nov—19 26 29

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif Civil de 4 Steamboats de valeur, à savoir:

L'ELECTRA, le W. T. SCOVELL, le GEM, et le RED RIVER.

Ancrés de Sept Barges Modèles.

Dans l'affaire de la Red River Line pour en Recevoir.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 73,191—En vertu d'un jugement et ordre de vente rendu le 28 octobre 1904 et signé le 2 novembre 1904 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 15 décembre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

I Les steamboats ci-après nommés, ensemble avec leurs machines, bouilloires installations de poulies, appareils, meubles et toutes autres dépendances y appartenant, etc., lesquels bateaux ayant été construits par le chantier de bateaux Howard à Jeffersonville (Indiana) à savoir

1° LE STEAMBOAT ELECTRA, 170 pieds de longueur 35 pieds de largeur, 5 2/10 pieds de profondeur, capacité environ 550 tonneaux ou 2,200 balles de coton construit en oct. 1897.

2° LE STEAMBOAT W. T. SCOVELL, 160 pieds de longueur, 31 pieds de largeur 4 7/10 pieds de profondeur, capacité environ 275 tonneaux ou 1,100 balles de coton, construit en nov. 1895.

3° LE STEAMBOAT GEM, 135 pieds de longueur, 28 pieds de largeur, 3 6/10 pieds de profondeur. Capacité environ 275 tonneaux ou 1100 balles de coton construit en septembre 1898.

4° LE STEAMBOAT RED RIVER, 155 pieds de longueur, 28 pieds de largeur, 3 5/10 pieds de profondeur. Capacité environ 300 tonneaux ou 1200 balles de coton, construit en l'automne de 1899.

II. Ainsi les barges suivantes (toutes des barges modèles) à savoir

LES BARGES KLONDYKE ET YUKON, chacune d'environ 130 pieds de longueur, 22 pieds de largeur, 4 pieds de profondeur construites il y a sept ans.

LES BARGES READY ET RELIEF chacune d'environ 130 pieds de longueur, 22 pieds de largeur, 4 pieds de profondeur construites il y a six ans.

Les barges MAUD et LUCILLE chacune d'environ 120 pieds de longueur 20 pieds de largeur et 3 pieds de profondeur, construites il y a quatre ans.

La barge VIBETTE d'environ 130 pieds de longueur, 22 pieds de largeur et 4 pieds de profondeur, construite il y a 9 ans.

Conditions—Comptant sur les lieux

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

E. E. Forman, avocat pour Carter Bros Plaignants rule

J. D. Grace avocat pour le receveur

W. S. Benedict avocat pour la Ligne Red River.

12 nov—12 13 18 25—Déc—2 4 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Substantielle et Améliorée de Valeur du Deuxième District.

Formant l'encoignure N. E. des rues Royale et Toulouse portant les Nos municipaux 538 et 540 rue Royale et 632 à 638 rue Toulouse

En un long crédit.

Lazarus Fase vs John Labat

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74,592.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, le 15 décembre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No 41, borné par les rues Royale, Toulouse, Chartres et St Louis, mesurant trente et un pieds sept pouces et six lignes de face à la rue Royale sur soixante quinze pieds huit pouces et quatre lignes de profondeur et façade à la rue Toulouse, entre lignes parallèles, mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions

Premièrement—L'acquéreur devant assumer jusqu'au montant de son enchère et le paiement d'une série de 88 billets d'hypothèque et lien de vendeur, pesant sur ladite propriété d'après l'acte passé pardevant F. D. Charbonnet, notaire, le 6 octobre 1903 (enregistré au bureau des hypothèques de cette paroisse dans le livre 778, folio 413) lesquels dits billets sont faits par le défendeur et sont chacun pour la somme de $100.00 et sont tous datés le 6 octobre 1903, et payable: le premier de ceux 13 mois après sa date, et les autres successivement, mois par mois ci-après faisant le dernier devant être dû 100 mois après sa date, les dits billets portant intérêt au taux de 6 0/0 par an, du 6 octobre 1903 jusqu'au paiement, par une clause spéciale dans le dit acte d'hypothèque et vente, l'intérêt sur tous les billets étant dû après le 6 octobre 1904, est payable pour une année d'avance et le plaignant en cela ayant réclamé d'être payé comptant pour tout intérêt sur les billets non payés au 6 octobre 1905, l'intérêt sur ladite série de billets non encore dûs le 6 octobre 1905 devant être payé pour une année d'avance et chaque année ci-après à la même date d'avance pour une année sur les billets demeurant non encore dûs sur les dites dates respective.

2° L'acquéreur devant payer la balance du prix de l'adjudication, s'il y en a, comptant sur les lieux.

Mem L'acquéreur ayant le privilège de prendre tous les billets avant leur échéance le plaignant contrôlant et faisant les séries entières.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Beatner & Manion avocats pour le plaignant.

12 nov—12 18 25—déc 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'intérêt dans une affaire rte G. J. Grubbs vs Alfred Pierson et al

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 65,557. En vertu d'un writ de fieri facias contre G. J. Grubbs, défendeur "in rule" et en faveur de la succession de W. B. Fahey, plaignant "in rule" à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne entre les rues Gravier et Union dans le premier district de cette ville, le JEUDI 1er décembre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:—

Tous les droits titres et intérêts de G. J. Grubbs dans et à un certain procès maintenant pendant dans la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans No 74,054 intitulé G. J. Grubbs vs W. H. Frank, Mme Josephine Fahey et la succession de W. B. Fahey, dans lequel ledit Grubbs réclame d'être le propriétaire de propriétés décrites comme lots 1, 2, 3 et 4 dans l'îlet No 9 du troisième district, borné par les rues Dupré D'Abadie, White et Onzaga, contigus l'un à l'autre et mesurant chacun trente un pieds sept pouces et deux lignes de face à la rue Dupre sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lot No 1 formant l'encoignure des rues Dupré et Onzaga.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Diakelspiel & Hart, avocats pour le plaignant "in rule."

29 oct—29 31—nov 4 11 18 25—déc 1

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port compris :

$12 - - - Un an | $6 - - - 6 mois | $3 - - - 3 mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris :

$15.15 - - Un an | $7.55 - - 6 mois | $3.75 - - 3 mois

ÉDITION HEBDOMADAIRE

Paraissant le Samedi Matin.

Pour les Etats-Unis, port compris :

$3.00 - - Un an | $1.50 - - 6 mois | $1.00 - - 4 mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger :

$4.05 - - Un an | $2.05 - - 6 mois | $1 25 - - 4 mois

LES ABONNEMENTS PARTENT DU 1er ET DU 15 DE CHAQUE MOIS.

ÉDITION DU DIMANCHE

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

Nos agents peuvent faire leurs remises par MANDATS-POSTAUX ou par TRAITES SUR EXPRESS.